



Madame, Monsieur, Cher Confrère, Cher(e) Ami(e),

ce programme des 12^{èmes} Journées Nationales de la Médecine Agréée Fonction Publique se veut ambitieux. Le Conseil scientifique de la Fnama a retenu 3 thèmes au cœur de notre métier de médecin agréé.

- Pourquoi une démarche qualité ? La circulaire du 22 octobre 2012 reconnaît officiellement la nécessité de formation des médecins agréés, membres des instances médicales et/ou chargés d'effectuer les expertises médicales ainsi que des gestionnaires de personnel.
- La deuxième séquence s'intéressera aux conditions pouvant justifier l'ouverture des droits spéciaux. L'arrêté du 14 mars 1986, fixant la liste des maladies donnant droit à l'octroi de congés de longue maladie, se doit d'être revisité à la lumière des connaissances médicales actuelles.
- Le secret professionnel reste un vaste domaine en permanente évolution, chacun faisant référence à des lois, des décrets, des circulaires, des jurisprudences plus ou moins anciens et plus ou moins contradictoires. Chacun repartira avec des idées plus claires.

Enfin, la participation à ces journées devrait permettre à chacun de satisfaire l'obligation annuelle de suivi d'un programme de Développement Professionnel Continu (DPC) basé sur une analyse réflexive de ses pratiques, dans l'optique d'améliorer ses connaissances et ses compétences.

Ces journées seront un lieu de formation en séance plénière, d'information sur les nouveautés en médecine agréée, d'échanges autour de nos pratiques, et bien sûr aussi de convivialité...

La soirée de gala, dans un lieu emblématique, sera l'occasion de nous divertir tous ensemble

A très bientôt.

Dr Pierre Wolf
président Fnama

Fédération Nationale
des Associations de Médecins Agréés

Association des Médecins Agréés
Rhône Alpes Auvergne

12^{èmes} Journées Nationales
de la Médecine Agréée
Fonction Publique

vendredi 18 octobre après-midi
samedi 19 octobre 2013

La démarche qualité
Les critères de gravité
Le secret professionnel

Des enjeux pour la médecine agréée

SEPR

Société d'Enseignement Professionnel du Rhône
46 rue Professeur Rochaix
69003 Lyon

Fnama

Service de Médecine Statutaire
CH Lyon Sud – pavillon 4M
69495 Pierre Bénite cedex



AMAAL : association des médecins agréés Alsace Lorraine
AMAGO : association des médecins agréés Grand Ouest
AMAN : association des médecins agréés du Nord
AMAPL : association des médecins agréés Pyrénées-Languedoc
AMARAA : association des médecins agréés Rhône Alpes Auvergne
AMARIF : association des médecins agréés région Ile de France
AMASE : association des médecins agréés Sud Est

Partenaires de la Fnama

GRUPE



Hôpitaux de Lyon

SOFAXIS
— Groupe Sofaxis —



Secrétariat : Isalyne Choulet
04.26.73.96.05 de 8h à 16h
isalyne.choulet@chu-lyon.fr

Vendredi 18 octobre

Assemblée générale

réservée aux membres adhérents d'une association régionale

11h00 Séquence Fnama
Séquence des associations régionales

12h00 Buffet

Après-midi

13h00 Accueil des participants

14h00 Allocutions d'ouverture

La démarche qualité

Président de séance : Pr Patrick DISDIER

14h15 La démarche qualité, c'est quoi au juste ?
Mme Fernande CERQUEIRA

14h45 Pourquoi une démarche qualité ?
la lettre de mission : Mme Sylvie FUGIER

15h15 Les règles de l'expertise.
Dr Sylvain LAINÉ

15h45 Pause

Président de séance : Mme Pascale CORNU

16h15 Une bonne expertise...
Dr Bernadette SYSTCHENKO

16h45 Le représentant du personnel : garant
des procédures ?
Mr Denis GARNIER

17h15 Synthèse : Dr Laurent VIGNALOU

17h30 Fin de la 1ère journée

19h00 Soirée de Gala
« Les maladies dans la musique »
Mme Claire DELAMARCHE (Orchestre National de Lyon)

20h00 Repas

Samedi 19 octobre

08h30 Café d'accueil

Matin

C'est grave, Docteur ? quel type de congé ?

Président de séance : Dr Pierre WOLF

09h00 Le DPC : qu'est-ce que c'est ?
Pr Patrick DISDIER

09h30 Présentation de cas cliniques rédigés par des médecins
agréés chevronnés.

12h00 Synthèse : Dr Bernadette SYSTCHENKO

12h30 Déjeuner

Après midi

Le secret professionnel

Président de séance : Dr Jean-Michel MAUREL

14h00 Regards croisés sur les difficultés du respect du secret
professionnel :
- 1^{er} décor : Dr Michèle CROS
- 2^{ème} décor : un DRH
- 3^{ème} décor : un représentant du personnel

Discussion avec la salle

15h30 Pause

Président de séance : Dr Hervé FEUILLETTE

16h00 Les risques médico-légaux
- Pr Cécile MANAOUIL : le risque pénal
- Mme Aude BONNARD : le risque disciplinaire

Discussion avec la salle

17h00 Synthèse : Dr Jean-Luc BENKETIRA

17h30 Fin des 12^{èmes} Journées Nationales de la Médecine
Agréée

Intervenants

- Dr Jean-Luc BENKETIRA, MA, AP - HP, Amarif
- Mme Aude BONNARD, juriste, CDOM 69
- Mme Fernande CERQUEIRA, qualificateur, Sofaxis
- Mme Pascale CORNU, directrice CdG 67
- Dr Michèle CROS, MA, médecin du travail,
CH de Vienne, Amaraa,
- Pr Patrick DISDIER, MA, AP-HM, Amase
- Dr Hervé FEUILLETTE, MA, Amago
- Mme Sylvie FUGIER, Direction, CdG 38
- Mr Denis GARNIER, syndicaliste FO
- Dr Sylvain LAINÉ, MA, Amaraa
- Pr Cécile MANAOUIL, médecin légiste, docteur en droit,
CHU d'Amiens
- Dr Jean-Michel MAUREL, médecin conseil, Sofaxis
- Dr Bernadette SYSTCHENKO, MA, HCL, Amaraa
- Dr Laurent VIGNALOU, MA, médecin de prévention,
Ministère des Finances, Amarif
- Dr Pierre WOLF, MA, HCL, Amaraa

[MA : médecin agréé]

Comité scientifique Fnama

- Mr André BENOITEAU, SRE
- Dr Yves BONENFANT, Amago
- Mr André CHAZELLE, CNRACL
- Pr Patrick DISDIER, Amase
- Dr Mohad DJOUAB, Amarif
- Dr Gilbert GUIDICELLI, collègue national
- Dr Jean-Michel MAUREL, Sofaxis
- Dr Bernadette SYSTCHENKO, Amaraa
- Dr Laurent VIGNALOU, Amarif
- Dr Pierre WOLF, Amaraa

Organisation Amaraa

- Dr Pierre WOLF, président
- Dr Michèle CROS, secrétaire
- Dr Michel MELTZ, trésorier

- Isalyne CHOULET, secrétaire administrative
04.26.73.96.05 de 8h à 16h
isalyne.choulet@chu-lyon.fr